

« Mixité sociale dans l'enseignement supérieur : doit-on faire de la discrimination positive ? » compte-rendu de la séance sans invité

Charles BOSVIEUX

Mercredi 18 janvier 2006

Le but, c'est de savoir quels sont les discriminants qui jouent dans l'enseignement supérieur. Petite remarque, à la base, Patrick Weil est historien de l'immigration. On va commencer par un point sur un article de presse. On dira aussi comment ça se passe exactement aux États-Unis. Ce qu'on constate aujourd'hui, c'est qu'on a eu une démocratisation quantitative, mais pas forcément une démocratisation qualitative. C'est ce qu'on appelle la démocratisation ségrégative. De la même façon, on a eu une démocratisation de l'accès à l'université (l'inégalité a été réduite par quatre). Là où ça s'est le plus effondré, c'est pour les classes moyennes. Les chiffres indiquent plus une massification qu'une démocratisation. Quand on parle de démocratisation (dans ce sens), on parle donc de démocratisation de l'accès, pas forcément de démocratisation des résultats ou de la réussite. Au primaire, les inégalités sont cumulatives (elles s'accumulent au sens où les avantages de départ sont conservés entre l'entrée et la sortie). Mais c'est au collège que les inégalités s'accroissent le plus. On peut attribuer cela aux stratégies pédagogiques, mais aussi aux choix des parents. C'est ce qui va jouer le plus après dans le supérieur. Ce poids des composantes stratégiques est considérable. Plus de 50 % des fils de cadre vont en classes préparatoires. Dans le supérieur, c'est l'orientation qui devient le facteur déterminant. On a quand même le sentiment que la méritocratie marche. C'est le contexte qui fait les différences. Les élèves qui viennent des familles les plus favorisées suivent les stratégies les plus abouties. Les mauvais perdent beaucoup plus que les bons en étant dans l'homogénéité. Il y a des mécanismes qui jouent encore plus que les mécanismes institutionnels. Au niveau macrosociologique, ce qui joue le plus, c'est l'offre, ainsi que la gestion du flux des élèves. Le problème avec toutes ces démocratisations, c'est qu'on a une fuite en avant vers l'enseignement supérieur. Cela entraîne une redistribution régressive : les gens les plus favorisés sont ceux qui continuent le plus leurs études. Même si on baisse les inégalités scolaires, on n'arrive pas à agir sur les inégalités de chances sociales. La fin des inégalités scolaires ne s'obtiendra pas qu'avec une politique scolaire. Jusqu'à quel niveau veut-on que l'école assure l'égalité ? Ce qu'il faut rechercher, c'est plus l'égalité des possibles que l'égalité des chances. L'égalité des chances fait tout reposer sur la personne et sur sa réussite.

La politique de discrimination positive est un recentrage de l'État providence : c'est donner plus à ceux qui ont moins. L'*affirmative action* à l'américaine poursuit un objectif de rattrapage pour combler des différences de position sociale. « On ne peut pas rendre sa liberté à un homme qui, pendant des années, a été entravé par des chaînes, l'amener sur la ligne de départ d'une course et croire qu'on est ainsi parfaitement juste » (Johnson). La politique américaine de discrimination positive est une politique élitiste au sens où elle vise à faire émerger des élites au sein des minorités. La discrimination est désormais repérable objectivement ; elle n'est plus ponctuelle. La discrimination

positive n'avait à la base rien à voir avec le multiculturalisme. C'est une volonté de diversification qui ne s'appuie pas sur une vision traditionnelle de l'égalité. Le thème de la diversité a été développé par l'Union européenne. La discrimination positive est ce qui reste quand on a tout essayé. On peut avoir des effets contraires aux buts recherchés. En France, on regarde la réalité sous le prisme de la réalité sociale. C'est un prisme qui peut être plus ou moins efficace. Les préférences individuelles sont aussi déterminées en fonction des appartenances sociales. L'impôt sur le revenu est un bon exemple de différenciation. Différenciation est un meilleur terme que celui de discrimination. Le point le plus crucial et le plus litigieux, c'est le passage de la différenciation à la discrimination. La discrimination, c'est le passage de la sélection par un critère abstrait (le revenu, par exemple) à la sélection par la race ou par la confession. La discrimination de Sciences-po, ce n'est pas de garder des places. La prise en compte du handicap est une distinction objective. La loi sur la parité, on peut la considérer comme une mesure de discrimination positive. La question qui se pose alors, c'est de savoir si ces mesures sont temporaires ou si elles sont pérennes. Aux États-Unis, les minorités sont des catégories institutionnalisées. L'éducation supérieure est meilleure quand le public est diversifié. A l'origine, aux États-Unis, les mesures de discrimination positive étaient censées être provisoires. La réussite est toujours suspecte. La question, c'est aussi de savoir comment on fait pour accéder au supérieur, c'est-à-dire au niveau où les quotas sont proposés. L'idée du *busing*, c'est de lutter contre une ségrégation spatiale. Aux États-Unis, l'objectif, c'est de faire une université arc-en-ciel. Le but, c'est aussi de faire émerger une élite parmi les minorités. L'égalité des chances, c'est l'idée d'égaliser au point de départ. L'égalité des possibles, c'est l'égalité dans les perspectives. C'est ce que fait l'Essec. Un juge américain disait que pour en finir avec le racisme, il fallait commencer par prendre la race en compte.

Il est à noter que Sciences-po et l'Essec se défendent de faire de la discrimination positive. Certaines chambres de la Cité universitaire sont réservées aux élèves de Sciences-po venant de ZEP. L'Essec dit vouloir lutter contre la non maîtrise de certains codes sociaux. Selon la direction de Sciences-po, ce n'est pas une politique de recrutement au rabais. Sciences-po dit renouer avec la politique des instituteurs de la troisième République. L'épreuve d'admissibilité, c'est la constitution d'un dossier de presse. L'épreuve d'admission, c'est un entretien. L'Essec dit que ce que fait Sciences-po, c'est de la discrimination positive. Dans les lycées partenaires, la préparation à la constitution du dossier de presse est ouverte à tous (c'est fondé sur le volontariat). En France, le critère d'origine est difficilement mesurable. Entre 50 et 70 % des admis à Sciences-po par la voie des ZEP sont fils de chômeurs. Les trois quarts d'entre eux sont boursiers. En France, il y a peu de lycées classés en ZEP. Sciences-po a vraiment choisi son public : c'est très ciblé. Le programme qui a la côte en ce moment, c'est le programme de l'Essec. Le programme de l'Essec n'est pas un programme de recrutement. Ce n'est pas vraiment du tutorat : l'idée, c'est de lutter contre les blocages psychologiques, contre l'autocensure et contre les phénomènes d'éviction. L'Essec donne des cours de codes sociaux. Actuellement, 80 élèves sont suivis. Ce suivi commence dès la seconde. L'Essec fonctionne avec quelques lycées qui se situent autour de Cergy. Les cours ont lieu à l'Essec. Le principe du *shadowing*, ça consiste à suivre un professionnel pendant une journée. Est-ce que le système actuel de concours est efficace ? En France, les bourses au mérite sont aussi attribuées sur des critères sociaux.

L'arrivée en classe préparatoire, cela peut être un choc social. L'Essec est une école qui a été fondée par des jésuites. La politique de discrimination positive, c'est une politique compensatoire. Les mesures de Patrick Weil ne sont pas des mesures de discrimination positive : ce sont des mesures de mixité sociale. Dans la présentation par la direction de Sciences-po des conventions ZEP, il y a une part de rhétorique, qui est consciente. Le but du dispositif de l'Essec, c'est d'augmenter l'ambition scolaire des élèves en difficulté. Pour lutter contre les inégalités scolaires, des petites mesures ne

suffiront pas. Même certains conseillers d'orientation présentent parfois un déficit d'information sur les grandes écoles. Informer, ce n'est pas suffisant : il faut aussi donner l'envie, donner du goût. La grande victoire, c'est quand, dans un lycée de ZEP, celui qui travaille ne passe plus pour un bouffon. Il y a les études en soi (les études pour les études), et les études pour obtenir un échelon social. La discrimination, c'est ce qui fait une victime : on a deux personnes pour une place, et on en choisit une en fonction de sa couleur de peau. Sciences-po dit ne pas faire de la discrimination positive parce qu'ils créent deux places. En 1978, la Cour suprême a interdit les quotas (elle les a jugés anticonstitutionnels). Le fait que des gens s'estiment victimes de la discrimination positive ne veut pas forcément dire qu'il y a des victimes objectives. Dans ce débat, le pays qui sert de référence, ce sont les États-Unis. Aux États-Unis, le recensement se fait sur des bases ethniques. En France, dans le débat sur la discrimination positive et sur la mixité sociale, on compte sur un effet d'entraînement. En France, on raisonne plus en termes de milieux qu'en termes d'ethnies. En sciences ou en économie, la possession du capital culturel est moins discriminante. Dans les classes préparatoires scientifiques, la mixité sociale est plus grande que dans les classes préparatoires scientifiques.